



**PRÉFET  
DE LA SEINE-  
MARITIME**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**SECRETARIAT GÉNÉRAL COMMUN  
DÉPARTEMENTAL DE LA  
SEINE-MARITIME**

Service des ressources humaines  
Bureau pilotage des effectifs et  
développement des compétences  
Unité de la gestion des mobilités

**Arrêté portant ouverture du recrutement sans concours, par la voie contractuelle, dans le corps des adjoints administratifs de la transition écologique, cohésion des territoires et de la mer**

**- SESSION 2026 -**

**Le préfet de la région Normandie, préfet de la Seine-Maritime,  
Officier de la légion d'honneur  
Commandeur de l'ordre national du mérite**

—

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État;

Vu le décret n° 2005-38 du 18 janvier 2005 modifiant le décret 95-979 du 25 août 1995,

Vu le décret n° 2005-1228 du 29 septembre 2005 modifié relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C ;

Vu le décret n° 2006-1760 du 23 décembre 2006 relatif aux dispositions statutaires communes applicables aux corps des adjoints administratifs des administrations de l'État ;

Vu le décret n°2016-580 du 11 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique de l'État

Vu le décret du Président de la République en date du 23/01/2023 nommant M. Jean-Benoit ALBERTINI, préfet de la région Normandie, préfet de la Seine-Maritime ;

Vu l'arrêté préfectoral n°20-43 du 15 juin 2020 portant délégation de signature à M. Laurent TESSIER, directeur départemental des territoires et de la mer de la Seine-Maritime

Vu l'arrêté ministériel du 9 juin 2022 autorisant, au titre de l'année 2026, l'ouverture d'un recrutement sans concours et fixant le nombre de postes offerts dans le grade d'adjoint administratif des administrations de l'État au ministère de la Transition écologique et de la cohésion des territoires

**Le directeur de la DDTM décide**

**Article 1** – L'ouverture, au titre de l'année 2026, du recrutement sans concours, par la voie

contractuelle, dans le corps des adjoints administratifs de la transition écologique et de la cohésion des territoires en Seine Maritime.

**Article 2 – Un poste ouvert au recrutement à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) de la Seine-Maritime :**

- Un poste localisé à Rouen : Assistant du bureau application du droit des sols (ADS)

**Article 3** - La date limite de dépôt des candidatures, **par voie postale uniquement**, est fixée au **13/05/2026** terme de rigueur, le cachet de la poste faisant foi. Les dossiers sont à transmettre à l'adresse suivante :

Préfecture de la Seine-Maritime  
Secrétariat Général Commun Départemental de la Seine-Maritime  
Service des ressources humaines  
Bureau pilotage des effectifs et développement des compétences  
Unité de la gestion des mobilités  
7, place de la Madeleine - 76036 ROUEN CEDEX,

Tout dossier mal renseigné sera rejeté.

**Article 4** - La procédure et les modalités de ce recrutement sont détaillées dans les avis joint au présent arrêté et seront publiées sur le site de la préfecture de la Seine-maritime : [www.seine-maritime.gouv.fr](http://www.seine-maritime.gouv.fr) à la rubrique : [Accueil](#) > [Politiques publiques](#) > [Economie, emploi, entreprises, finances publiques](#) > [Recrutement et concours](#) > Recrutement

**Article 5 -**

La maîtrise d'œuvre de ce recrutement sans concours est confiée au service des ressources humaines (SRH) du secrétariat général commun départemental de la Seine-Maritime (SGCD76).

**Article 6 -**

La commission de sélection des dossiers de candidature aura lieu le 18/05/2026 à Rouen, sa composition est fixée ainsi qu'il suit:

Présidente de la commission  
Bénédicte MULLER, ingénieure de l'agriculture et de l'environnement, chef du service connaissance, aménagement et urbanisme, à la DDTM76

En cas d'empêchement, le président du jury sera remplacé par M. TORTEROTOT.

Membres de la commission:

- Madame LAIGUILLON, ingénieure de l'agriculture et de l'environnement, Déléguée à l'appui au pilotage (DAP) SGCD-DDTM76 , au SGCD 76 ;
- Madame BONET, secrétaire administrative de classe exceptionnelle du ministère de

l'Intérieur, chargée des mobilités au service des ressources humaines du SGCD76.

### **Article 7**

La commission de recrutement aura lieu le 20 mai 2026 à Rouen, sa composition est fixée ainsi qu'il suit:

Présidente de la commission

Bénédicte MULLER, ingénieure de l'agriculture et de l'environnement, chef du service connaissance, aménagement et urbanisme à la DDTM76

En cas d'empêchement, le président du jury sera remplacé par M. TORTEROTOT.

Membres de la commission:

- Madame Catherine LAIGUILLON, ingénieure de l'agriculture et de l'environnement, déléguée à l'appui au pilotage SGCD-DDTM76 , au SGCD 76 ;
- Madame Alexandra BONET, secrétaire administrative de classe exceptionnelle du ministère de l'Intérieur, chargée des mobilités au service des ressources humaines du SGCD76.

**Article 7** - Le directeur départemental des territoires et de la mer est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Seine-Maritime.

Fait à ROUEN, le

Pour le préfet de la Seine-Maritime  
et par délégation,  
Le directeur

Laurent TESSIER